



**Liberté Educative Ariège**

Mairie

09800 BALACET

**La Dépêche du Midi**  
**Agence départementale de l'Ariège**

1, avenue Lakanal

09000 FOIX

**Objet :** Communiqué de presse de l'association Liberté Educative Ariège (LEA) et droit de réponse à Monsieur Laurent Fichet, Directeur académique de l'Ariège, suite à l'article « *L'instruction dans la famille, l'autre "sujet préoccupant" de la rentrée scolaire* », La Dépêche du Midi édition de l'Ariège du 31 août 2022, Martin Boissereau.

*A la suite du témoignage du Directeur académique des services de l'Education nationale Monsieur Laurent Fichet, paru dans l'édition ariégeoise du 31 août, l'association Liberté Educative Ariège tient à informer les lecteurs de la Dépêche du Midi.*

L'article donnant la parole au DASEN de l'Ariège comporte des informations pour le moins erronées ainsi que des allégations tendant à faire passer les familles pratiquant l'IEF pour des marginaux sectaires laissant « végéter » des enfants désocialisés. Ces propos, outre le fait qu'ils portent atteinte à la réputation et à la dignité des parents et enfants concernés, ne correspondent pas à la réalité.

LEA s'interroge sur les chiffres avancés par le DASEN, en l'absence de transparence de l'académie sur la typologie des demandes d'autorisation et ses refus. Rappelons également que ce sont les services de Monsieur Fichet qui réalisent déjà les contrôles annuels des enfants instruits en famille, et que si l'instruction en famille produisait des élèves marginalisés en situation végétative, alors le taux d'injonctions de scolarisation devrait être significatif en Ariège. Encore une fois, que disent les chiffres ?

En outre, lorsque le DASEN affirme que le rectorat a suivi les décisions de refus d'autorisations, il omet malencontreusement d'informer vos lecteurs du nombre croissant de suspensions de ces refus par le Tribunal administratif de Toulouse. En effet, ce dernier a émis de sérieux doutes quant à la légalité des refus et a condamné financièrement le rectorat, parfois au-delà de 1500 €. Les erreurs d'appréciation des services de l'Education nationale commencent à coûter cher au contribuable !

Enfin, l'objectif de LEA étant d'établir un dialogue constructif avec l'institution, ces déclarations risquent de compliquer le cheminement vers un rétablissement de la confiance entre les familles et la DSDEN. L'association ne désespère pas pour autant et vient de demander un premier rendez-vous avec Laurent Fichet dans cette perspective.

Pour Liberté Educative Ariège

Le bureau

**Liberté Educative Ariège**  
liberteeducative09@gmail.com  
liberteeducative09.sitew.com  
twitter.com/LiberteEduc09  
*LEA, elle est pas terroriste !*